

La ville de Drummondville compte plus de 80 000 habitants et est reconnue notamment comme pôle de changement, d'évolution et de croissance à travers la province. Drummondville constitue également un milieu de vie des plus stimulants où espaces verts, équipements culturels, sportifs et de loisirs occupent une place de choix.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement d'une Ville qui a pour mission de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir ?

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste suivant :

CONSEILLER(ÈRE) EN PATRIMOINE ET EN CADRE BÂTI
DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
SERVICE DE L'URBANISME
Poste contractuel jusqu'au 31 décembre 2028 (possibilité de prolongation)

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du coordonnateur ou de la coordonnatrice de sa section, la personne titulaire de ce poste analyse, élabore, recommande et assure le suivi des dossiers reliés au patrimoine, à l'intégration architecturale et à la réglementation d'urbanisme qui en découle. Elle assure un rôle-conseil auprès des conseillers en urbanisme en partageant son expertise en patrimoine et en architecture et en effectuant des recommandations. Elle est en communication constante avec des intervenants externes et internes et leur offre une assistance professionnelle reliée à son champ d'expertise. Elle veillera également à la mise en place de l'inventaire en patrimoine de la Ville, sa diffusion et assurera la gestion des programmes de subvention en découlant.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Exercer un rôle d'expert-conseil de premier plan en matière de patrimoine et d'architecture :
 - Assurer un rôle d'expert auprès du conseil municipal et des services municipaux pour tous dossiers patrimoniaux et d'insertion urbaine ;
 - Analyser les demandes d'intervention sur les bâtiments patrimoniaux (restauration, rénovation, démolition, etc.) et effectuer des recommandations professionnelles pour le CCU, le Conseil local en patrimoine (CLP), le Comité de démolition (CDD) et les instances décisionnelles ;
 - Participer, au besoin, aux séances du comité consultatif d'urbanisme (CCU), de même qu'aux séances de travail du conseil (comités et chantiers), au Conseil local en patrimoine (CLP), au Comité de démolition (CDD) ;

- Collaborer à l'élaboration des règlements et programmes nécessaires à la mise en œuvre des décisions du conseil municipal en matière de patrimoine immobilier, notamment par la mise en place de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou de programme particulier d'urbanisme (PPU) ;
- Renseigner, conseiller et assister les citoyens, les entrepreneurs, les professionnels et les promoteurs dans le cadre de l'élaboration de leurs projets pour les sujets relevant du patrimoine immobilier ;
- Exercer un rôle de conseiller en matière de patrimoine :
 - Assurer la mise à jour du plan d'action de la politique sur le patrimoine culturel immobilier de la Ville de Drummondville et assurer sa mise en œuvre ;
 - Réaliser l'élaboration d'un rapport d'inventaire pour chacun des secteurs identifiés à la Politique en patrimoine, de règlements et de plans de mise en valeur de bâtiments inventoriés ;
 - Réaliser les recherches historiques et morphologiques du territoire, identifier des vues et paysages identitaires et produire des analyses patrimoniales ;
 - Étudier la mise en place de processus de création de statuts de protection patrimoniaux sur le territoire de Drummondville et assurer le respect de la Loi sur le patrimoine culturel ;
 - Réaliser la mise à jour des règlements de citation et réaliser des plans de mise en valeur pour les sites et bâtiments classés ;
- Élaborer et administrer un programme d'aide financière aux propriétaires de biens patrimoniaux classés, cités et inventoriés ;
- Élaborer et participer à la promotion d'outils permettant l'acquisition et la diffusion de compétences en patrimoine immobilier (exemples : boîtes à outils, guides de bonnes pratiques, guide d'interprétation, guide d'accompagnement pour la restauration architecturale, programme d'esquisse pour la rénovation des biens patrimoniaux, etc.) ;
- Participer au processus de reddition de comptes du programme d'entente en patrimoine (PEP) de concert avec la MRC de Drummond auprès du ministère de la Culture et des Communications ;
- Assurer une vigie des divers programmes et subventions en patrimoine immobilier, coordonner le dépôt de demande d'aide financière et assurer le respect des ententes de financement.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme universitaire dans un domaine apparenté au patrimoine : architecture, histoire, histoire de l'art, archéologie, aménagement du territoire, urbanisme, etc.;
- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements touchant le patrimoine bâti;

- Posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente;
- Toute combinaison équivalente de formation et d'expérience pourrait être considérée;
- Avoir une bonne connaissance du territoire de Drummondville, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire;
- Faire preuve d'initiative, de leadership, de créativité, d'esprit de synthèse, d'un bon sens de la communication, d'entregent, d'une grande autonomie et de polyvalence;
- Être une personne organisée, structurée et en mesure de gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits;
- Favoriser le travail d'équipe et maintenir de bonnes relations de travail;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que la suite Office (Word, Excel, PowerPoint).

SALAIRE ET CLASSIFICATION

L'échelle salariale et les autres conditions sont fixées par les Conditions de travail du personnel cadre et de soutien de la Ville de Drummondville.

Les personnes intéressées doivent postuler en ligne **ou** faire parvenir une lettre de présentation, leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme en mentionnant le titre du poste par courriel : conseiller@drummondville.ca

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement au processus de sélection pour l'emploi sollicité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais **seuls les dossiers complets** seront analysés et nous ne pourrons communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Service du capital humain – Octobre 2026